Ville de Cesson-Sévigné
Compte-rendu de réunion

Anthony BATALLER (DEJ)

A

Membres commission Restauration

Le 20 novembre 2023

Objet : Commission Restauration du 16 novembre 2023

Ordre du jour

Présentation nouveau responsable de production 2
Questions/réponses 2
Cuisine centrale 2
Développement durable / gaspillage 3
Futur marché de restauration 3
Les goûters 4
Annexes 5

Présents

Représentants des parents d'élèves

1. Mme Luce SERGENT, Représentante des Parents d'élèves FCPE Beausoleil
2. Mme Audrey FROMIN, Représentante des Parents d'élèves FCPE Bourgchevreuil
3. M Erwan DUMONTET, Représentant des Parents d'élèves FCPE Bourgchevreuil
4. M Florent LE LAIN, Représentant des Parents d'élèves FCPE Bourgchevreuil
5. Mme Anna LETORTOREC, Représentante des Parents d'élèves FCPE Bourgchevreuil
6. Mme Emilie ANDOUARD, Représentante des Parents d'élèves FCPE Bourgchevreuil

Représentants de l'Education Nationale

1. Mme Pascale LE BOZEC Directrice de l'Ecole Maternelle Bourgchevreuil
2. Mme Anne LE FLOCH, Directrice de l'Ecole élémentaire Beausoleil

Représentants de la ville

1. Mme Béatrice LEGAULT, Adjointe au Maire chargée de la Petite Enfance, Jeunesse et Famille
2. M. Anthony BATALLER Directeur du Service Education Jeunesse
3. Mme Julie OLIVATE, référente périscolaire Bourgchevreuil
4. Mme Anaïs LESCOUEZEC, référente périscolaire Beausoleil
5. M. Bertel DAGORN Responsable ALSH maternel
6. Mme Anne CARDET, directrice de la maison de l'enfance
7. M Jean-Charles GARRY, Responsable de production

Représentants de la société Convivio

1. Mme Sylvie GAUTIER, Diététicienne Convivio
2. M. Marco CURATOLO, responsable clientèle Convivio

Excusés : Mme Julie BERTRAND, Directrice de l'Ecole Elémentaire Bourgchevreuil, M Marc BIHEL, chef gérant Convivio

Présentation nouveau responsable de production
La commission est informée de l'arrivée de M Jean-Charles GARRY en remplacement de M Lakhdar M'KREM qui a demandé sa mutation.

Questions/réponses
Pour la 1ère fois, sur proposition de la FCPE Bourgchevreuil, des questions ont été envoyées en amont de la réunion (NDR : La FCPE Beausoleil peut reproduire cela si elle le souhaite)

Cuisine centrale

- Quelle va être l'emprise au sol des travaux de la cuisine centrale ? et quel impact cela aura-t-il sur l'usage de la cour périscolaire par les enfants pendant la durée des travaux ? Où les enfants joueront ils pendant les travaux ?
- Eléments de réponse : Un plan de l'emprise travaux est présenté mais le PIC (plan d'installation chantier) définitif sera réalisé courant novembre. La cour sera partiellement condamnée. Les enfants devront jouer dans les cours annexes conformes à l'usage. (cf plan en annexe). Les travaux devraient commencer en janvier pour une livraison en 2025.

Des véhicules transiteront-ils dans la base-vie ? Eléments de réponse : vraisemblablement non vu l'implantation. Quoiqu'il en soit des protocoles de sécurité existent pour sécuriser les lieux et la co-activité.

Est-il possible de veiller à ce que la base-vie soit un espace sans tabac vu que les abords des écoles le sont ? Eléments de réponse : la demande sera relayée à la DGST pour qu'elle transmette.

- Quel sera l'impact des travaux sur les modalités d'accès / dépose / récupération des enfants au périscolaire ? La dépose / récupération se fera-t-elle toujours par l'arrière au niveau de la crèche ou bien de nouvelles modalités seront à prévoir du fait des travaux ?
- Eléments de réponse : Au regard des travaux et de leur emprise sur la parcelle, les accès devront être revus. Un point et prévu avec les équipes pour y travailler mais vraisemblablement un accès par le boulevard des métairies semble être l'option qui sera retenue.

- Quelles sont les précautions / mesures prises en matière de sécurité pendant les travaux de cuisine centrale (flux de circulation, accès au chantier…) ?
- Eléments de réponse : l'accès chantier se fera par la rue Belle Épine dissocié de l'entrée précédemment proposée. Les RPE demande qu'une information de la Ville soit faite en direction des familles.

- Quelle sera l'emprise au sol du bâtiment final ? quel impact sur l'usage de la cour périscolaire ? y a-t-il déjà des maquettes disponibles pour visualiser le bâtiment final dans son environnement ? l'article dans le dernier CIM parle d'un talus sur la rue de Belle-Epine, peut-on avoir plus de précisions ?
- Eléments de réponse : Le plan masse du projet est présenté et sera amélioré avec l'intégration des entreprises et le soin apporté à la végétalisation globale des cours.

- Peut-on d'ores et déjà prévoir un système d'accroche pour les serviettes en tissu, aussi bien en maternelle qu'en élémentaire ? ceci pour simplifier leur usage, les enfants pourraient alors les accrocher directement sur les panneaux dédiés conçus à leur hauteur.
- Eléments de réponse : en maternelle un meuble casier est prévu à cet effet, pour les élémentaires, nous regardons encore les options envisageables.

- Des parents s'interrogent sur les salles de restauration dotées de baies vitrées sur les maquettes. Autant les baies vitrées favorisent la luminosité du bâtiment, autant cela peut faire effet de serre dès

qu'il y a beaucoup de soleil. (cf. travaux du pont des arts dont l'objectif était entre autres de supprimer la verrière pour améliorer l'isolation et diminuer la chaleur étouffante dans les salles du haut aux premières chaleurs…). Comment cet aspect est pris en compte ?

- Eléments de réponse : Ce projet a été choisi suite à un concours. Ledit projet a fait l'objet d'une simulation thermique dynamique par un cabinet spécialisé afin de déterminer les conforts d'été et d'hiver. Les baies vitrées ne sont pas comparables à une verrière.

- Comment seront organisées les rotations de classe à la cantine dans la nouvelle configuration ? est-ce que cela va changer quelque chose ou on reste sur la même organisation et les mêmes créneaux ?
- Eléments de réponse : Un temps de travail avec les équipes sera fixé pour aborder ce point.

Développement durable / gaspillage

- Est-il fait usage des serviettes en tissu en maternelle et en élémentaire ? Quelle communication a été effectuée sur le sujet auprès des parents ?
- Eléments de réponse : Les constats de cette rentrée indiquent une adhésion moins forte au dispositif **Bourgchevreuil** : En maternelle l'expérimentation continue et fonctionne car les ATSEM assure le suivi. En élémentaire, cela est plus compliqué, d'où un retour assez majoritaire aux serviettes en papier. Le stockage n'est pas idéal ainsi que le convoyage des caisses vers les classes en fin de semaine. La non contamination des serviettes des uns et des autres reste compliqué malgré le conditionnement dans des poches plastiques individuelles / cohérence plastique quand on aspire à réduire le gaspillage papier. Les enfants utilisaient très peu leur serviette, il y a eu des pertes, des oublis. Le fait que les services soient décalés engendre beaucoup d'organisation pour récupérer les serviettes le vendredi et les remettre en cantine le lundi.

  Beausoleil : Maternelle : fonctionne moyen 50% sans serviette malgré des rappels, Elementaire : ne fonctionne pas bien, pour les enfants c'est la "honte " de montrer sa serviette dixit Anaïs. Ce pourquoi les animateurs ont rusé en faisant « tourner les serviettes » en début de service.

  Les RPE demande si une communication peut être de nouveau réalisée pour sensibiliser les familles à la fourniture d'une serviette. P Le Bozec préciser que le concours des enseignants dans ce projet est également important dans la chaîne visant à faire de ce dispositif une réussite.

- Quelles sont les actions menées / prévues en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire ? Des pesées sont-elles effectuées ? Quelle sensibilisation est faite auprès des enfants ?Eléments de réponse : il n'y a pas eu de pesées faites dernièrement mais cela a déjà été fait il y a quelques années. Cela sera à refaire ans le cadre des nouvelles réglementations Egalim et Climat et résilience.

Futur marché de restauration

La municipalité envisage-t-elle d'informer les parents :

- qu'un nouveau marché public sera publié pour choisir le futur prestataire restauration ? Eléments de réponse : Eventuellement, si cela intéresse les parents, cela pourra être intégré à l'article dédié au périscolaire dans le CIM de janvier ou février 2024.
- du nom / choix du futur prestataire retenu, une fois que la procédure sera finalisée ? Oui, cela sera communiqué dans le CIM de septembre 2024 vraisemblablement
- si oui sous quelles modalités (mail via le portail citoyen ? article dans le CIM ?...) ? CIM
- Quid du bio étranger et de la cohérence avec les distances parcourues, les RPE voudraient que le Bio étranger soit évincé du marché. Eléments de réponse : En l'état le cahier des charges ne prévoir pas une éviction de ces produits mais un encadrement strict (Extrait du futur CCTP : « *Les produits « bio » importés seront conformes à la réglementation en vigueur. Ceux-ci devront comporter systématiquement l'ensemble des labels officiels type « AB » ou équivalent relatifs aux produits livrés.*

Les produits biologiques devront comporter un étiquetage certifiant qu'ils sont issus de l'agriculture biologique »)

<u>Les goûters</u>

Les RPE remontent le fait que certains goûters seraient encore insuffisants notamment les jours où les goûters sont portionnés (madeleines, gâteaux divers)
Peut-on se faire repréciser en détail les quantités de goûter reçues par tranche d'âge, pour chacune des composantes proposées (céréales, fruit, produit laitier) ? Sont-elles identiques pour tous les produits et quel que soit l'âge de l'enfant ? Ou bien sont-elles adaptées à l'âge de l'enfant ? Lors de l'observation en juin dernier, il a semblé que les quantités étaient plus ou moins les mêmes (une compote par enfant par exemple). Quid des biscuits / gâteaux maison / tartines ? Et pour les produits laitiers : un yaourt ? un petit suisse ? le verre de lait ne semble plus être de mise (boudé par les enfants)...
Eléments de réponse : suite aux précédentes réunions, Convivio avait revu ce point et en mars 2023 il semblait que les quantités proposées étaient de nouveau satisfaisantes. Pour les goûters comme pour les repas, il y a des grammages recommandés par le GEMRCN. Mme Gautier précise que le goûter représente en moyenne 10 à 15 % de l'apport énergétique total journalier. L'augmentation de la répartition du goûter, et l'absence de petit déjeuner, favorisent la surcharge pondérale chez les enfants. Effectivement, on constate une augmentation des quantités de sucres et/ou de matières grasses (confiture, pâte à tartiner, biscuits, céréales sucrées, beurre, jus de fruits) dans la journée. Nous devons respecter certaines quantités, pour ne pas créer un déséquilibre avec les autres repas, notamment le déjeuner, et le diner, qui ont une part importante dans l'alimentation de l'enfant, notamment pour sa croissance (protéines, et calcium), et pour sa santé (vitamines, et fibres. A noter (source ameli.fr), parmi les enfants en surcharge pondérale ou obèses à l'âge de 6 ans, près d'un enfant sur 2 le reste en troisième.

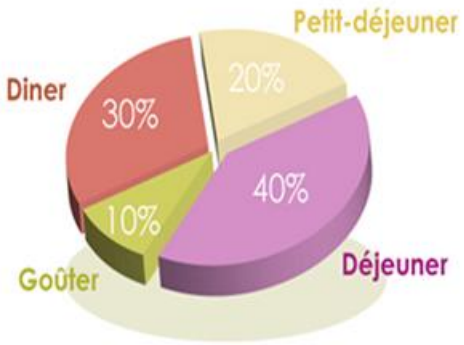

Les RPE demandent s'il est possible d'adapter les quantités pour ceux qui ont encore faim après leur goûter. Eléments de réponse : M Curatolo propose de rajouter des portions de pain mais cette option ne semble pas correspondre aux souhaits des RPE car le pain est peu nourrissant versus une banane ou un fruit en général. Julie indique que quand il y en a il est tout à fait possible d'en redonner aux gros mangeurs (sans restriction)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Annexes

Plans du futur chantier

Configuration durant travaux

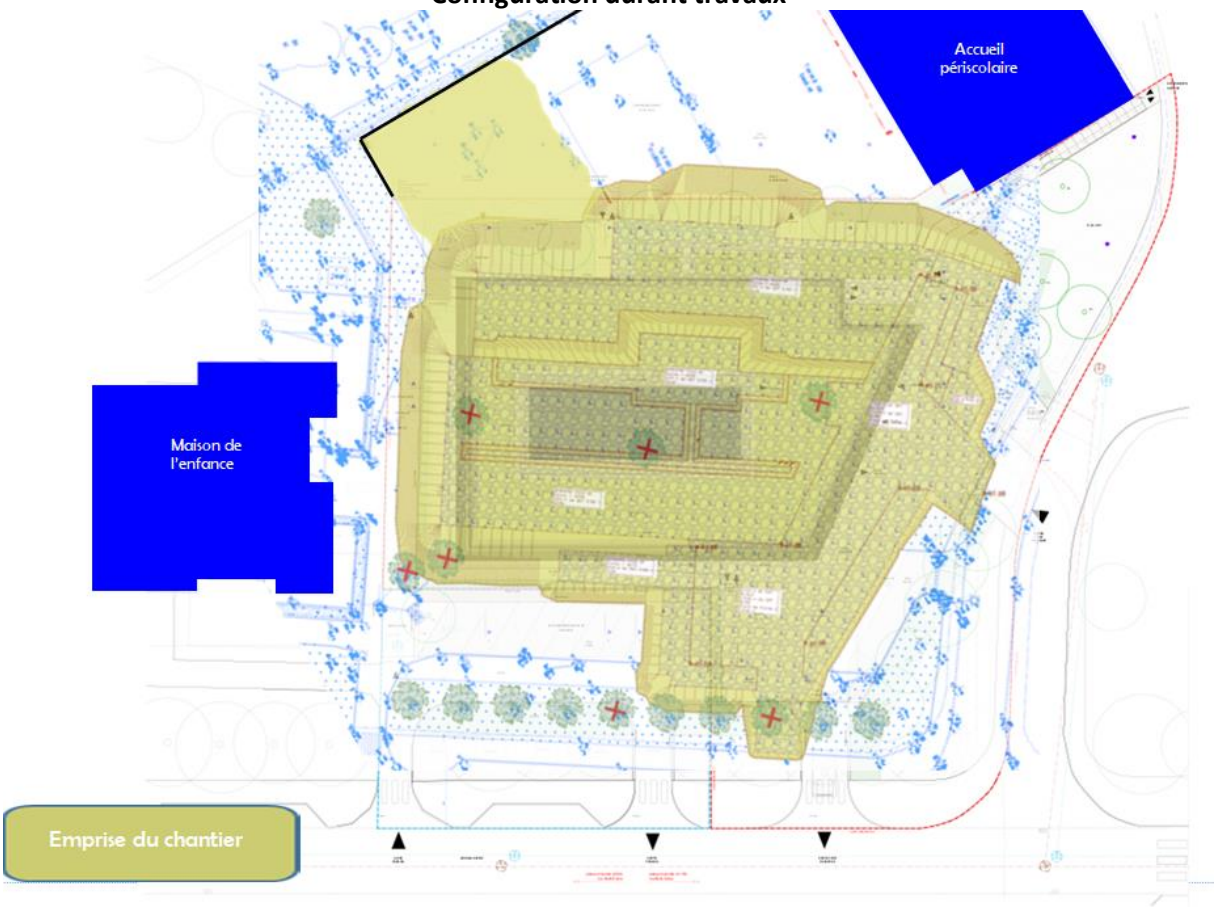
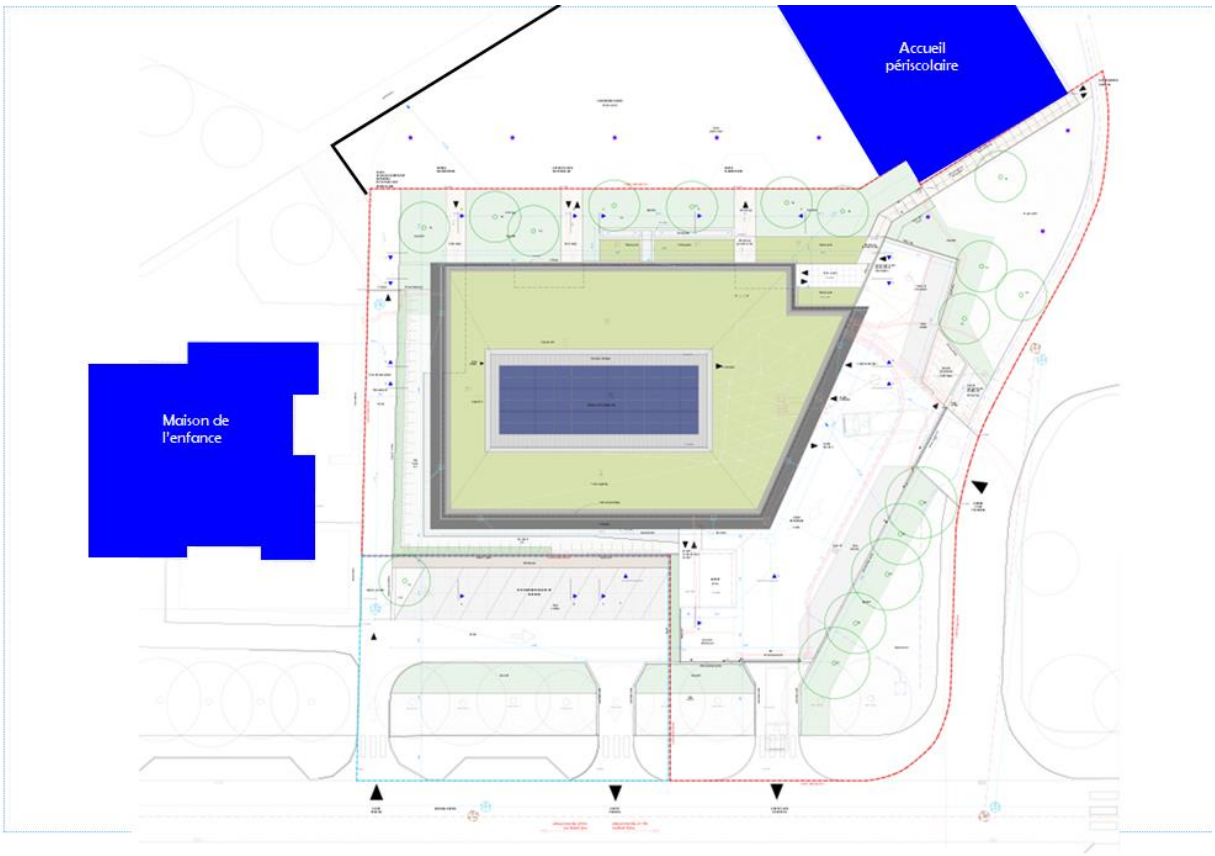
Configuration finale